

papier à en-tête de la CEL- cachet « fermeture annuelle du 11 juillet au 17 août ».

Cannes, le 6 juin 1959

Monsieur Le Bohec
Instituteur
TREGASTEL (Côtes du Nord)

mon cher Le Bohec,

Ce n'est pas un hasard si nos deux meilleurs collaborateurs pour tout ce qui concerne l'expression libre de l'enfant : Bertrand et toi-même, ont demandé à bénéficier de l'offre que nous faisons de nos dictaphones.

Bertrand m'a donc écrit aussi, car depuis longtemps, nous avons dû lui reprendre l'appareil professionnel qu'il avait depuis le temps où il avait fait les films et les disques à Vence, et depuis, il n'avait plus rien.

Nous avons d'autres demandes, mais je pense que vous êtes les deux mieux qualifiés à recevoir ce petit don de la C.E.L.; comme je le dis à Bertrand, je crains que vous soyez quelque peu désillusionnés, car il ne s'agit pas d'un magnétophone, mais d'un dictaphone . L'émission n'est pas très puissante, et puis ce sont des appareils « casserole » sans aucune tonalité, qui sont destinés à enregistrer et à redonner la parole.

Mais ma foi, vous en tirerez toujours quelque chose, du moins je le souhaite. Pour ce qui me concerne, je regrette seulement que notre trésorerie ne vous permette pas de vous offrir un appareil mieux à la mesure de vos possibilités et de vos rêves. Tu me diras à l'occasion ce que tu auras pu en tirer, et encore une fois, excuse-moi.

Je crois t'avoir écrit au sujet de ta collaboration à « Techniques de Vie ». Excuse si je me répète car, ces temps-ci, pour faciliter notre travail de bureau, j'écris la plus grande partie de mes lettres et le seul inconvénient, c'est que je n'en ai pas le double, mais ce n'est pas grave. Je suis en train de préparer le premier numéro. J'aurai donc une préface de Ferrière qui parrainera la revue. C'est très bien. J'ai déjà un bon article de Vuillet : Théorie et pratique qui présente la revue. J'aurai très prochainement l'article de Combet, certainement très intéressant aussi et un article de Delchet.

Je ne sais si nous aurons quelques nouvelles études de personnalités non instituteurs, mais cela peut déjà aller pour le premier numéro.

Il nous faudra dès maintenant, prévoir la participation des instituteurs eux-mêmes, toi en tête.

Essaie donc de réfléchir à la chose et de m'envoyer un article ou une étude à ce sujet.

Peut-être comme initiateur de l'idée de cette revue, pourrais-tu, en donnant ton exemple, dire quels sont les besoins de nos camarades, quelles sont les questions qu'ils se posent et pour lesquelles ils cherchent une réponse, quelles sont les raisons profondes qui nous ont fait

nous orienter vers l'édition de cette revue? Ce sera à tous points de vue excellent, tant pour les instituteurs que pour les collaborateurs non instituteurs.

Je compte donc sur toi et j'espère t'avoir ici pendant notre semaine de travail.

Bien amicalement

C Freinet